



MANSON
properties

NOS HONORAIRES DE VENTE **Mandat de vente ou de recherche**

Prix de vente

Honoraires TTC

JUSQU'À 200 000€* 12 000€

DE 200 001€ À 500 000€ 6 %

À PARTIR DE 500 001€ 5 %

Depuis le 1er avril 2022 ce barème mentionne les tarifs maximums de nos prestations.

Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les termes du mandat.
Ces honoraires seront payés le jour de la signature de l'acte authentique de vente et
le taux de TVA appliqué aux honoraires sera le taux en vigueur (20% actuellement)
à la date de leur exigibilité.

*Pour le secteur Manson Properties Bretagne : Jusqu'à 100 000€, honoraire fixe de 10 000€

MANSON PROPERTIES
6 QUAI LOUIS XVIII
33 000 BORDEAUX

www.manson-properties.com